

Etude socio-anthropologique sur la question de « discrimination » : cas des communautés 'castes' au Lac Tchad



Version du 20 avril 2022

Cette étude est rendue possible grâce au financement du projet RESILAC. L'étude a été commanditée par ledit projet, mais les avis émis dans ce rapport n'engagent aucunement ce projet ou les organisations qui le mettent en œuvre. Ils relèvent de la seule responsabilité de l'auteur (BUCOFORE).

Sommaire

SOMMAIRE	1
0. INTRODUCTION GENERALE	2
0.1. BREF RAPPEL DU CONTEXTE SOCIO-CULTUREL DU LAC	2
0.2. LA QUESTION DE LA « DISCRIMINATION » ETUDIEE DANS LA PRESENTE ETUDE	3
0.3. OBJECTIFS DE L'ETUDE ET LA METHODOLOGIE UTILISEE	4
0.3.1. OBJECTIFS DEFINIS PAR LES TERMES DE REFERENCE	4
0.3.2. LA METHODOLOGIE UTILISEE PAR BUCOFORE	5
1. PRESENTATION DE LA STRATIFICATION SOCIALE DES COMMUNAUTES DANS LA ZONE DE L'ETUDE	7
1.1. MEME ESPACE, DEUX DYNAMIQUES SOCIALES	7
1.2. RAPPORTS SOCIAUX ENTRE LES DEUX CLASSES	9
1.3. EVOLUTION DANS LE TEMPS DE CES RAPPORTS SOCIAUX	12
2. COMMUNAUTES LOCALES ET INTERVENANTS EXTERIEURS	13
2.1. CONTACTS ET DIALOGUES AVEC LES INTERVENANTS EXTERIEURS	13
2.2. PERCEPTIONS ET APPRECIATIONS DES INTERVENANTS EXTERIEURS SUR CES DYNAMIQUES SOCIALES	14
3. ANALYSE CRITIQUE DE LA STRATIFICATION SOCIALE LOCALE	16
4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS OPERATIONNELLES	20
4.1. CONCLUSION GENERALE	20
4.2. QUELQUES RECOMMANDATIONS OPERATIONNELLES	21
BIBLIOGRAPHIE UTILISEE	24

0. Introduction générale

0.1. Bref rappel du contexte socio-culturel du Lac

La légende tchadienne fait du peuple *Sao* le premier occupant du sol du pays et de l'actuelle province du Lac. Les Boudouma apparaissent aujourd'hui comme les descendants de ce peuple historiquement jugé très géant et disposant des caractéristiques qui frôlent celles des montres. Ces descendants des Sao, entendez par-là les Boudouma, sont généralement localisés dans les îles du Lac-Tchad et traditionnellement, ils étaient des éleveurs. Cependant, ces derniers temps, on observe ces communautés pratiquent plusieurs activités outre que l'élevage, telles que la pêche et l'agriculture. Si on considère les Boudouma comme étant les premiers venus dans la province du Lac, il faut signaler que d'autres groupes ethniques se sont installés également dans la zone. Il s'agit de Kanembou, Kotoko, Haoussa, Borno, Kréda, Toundjour, etc. Les Boudouma qui s'estiment autochtones de la province et les Kanembou y sont considérés comme les propriétaires des terres, et les Kotoko, les propriétaires de l'eau. L'histoire du royaume du Kanem en dit long sur les mécanismes de possession dans cette localité.

En effet, de par sa situation géographique à la pointe des frontières de plusieurs pays (Cameroun, Nigeria, Niger et le Tchad) et son écosystème particulièrement riche et notamment l'existence du lac Tchad, la province du Lac a attiré beaucoup de monde venant tant de l'intérieur du pays que des pays limitrophes pour pratiquer diverses activités¹ économiques. Car les dynamiques de peuplement du lac Tchad au cours de la période contemporaine apparaissent beaucoup plus complexes, par l'ampleur, l'extrême diversité et la variabilité des flux migratoires².

Ainsi, depuis plus d'un demi-siècle, le lac Tchad et ses riches écosystèmes abritent un peuplement humain dense et très diversifié. Il apparaît à tout point de vue très attractif depuis son passage au stade de *Petit Tchad* en raison des potentialités qu'il recèle. Dans les années 1930, par une première vague de migration de pêcheurs qui suivaient l'eau, puis, de nouveaux flux migratoires suscités par la sécheresse des décennies 1970-1980, ont convergé vers les abords du Lac³ plusieurs communautés. Cependant, les différentes ressources naturelles dans la province que sont les ouaddis, les polders et les bas-fonds aménagés sont, pour la plupart, des propriétés privées, d'une famille ou d'un clan. Ainsi, l'accès à ces ressources par les personnes autres que les membres de ces familles ou de ces clans est conditionné par une autorisation préalable de ces derniers et une contrepartie préalablement fixée par eux. Ces mécanismes de la gestion des ressources naturelles cachent certainement **les enjeux de la perpétuation des systèmes de la hiérarchisation**⁴. En effet,

¹ Gouvernorat de la Province du Lac, « Plan provincial de sécurité et de développement », 2019-2020, p.30

² Reounodji & al., « Histoire du peuplement et logiques de mobilité », P.140

³ Reounodji & al., idem

⁴ Dans cette étude, les concepts « castes », « Haddad », « Duu » et « basse classe » sont utilisés de manière interchangeable. Il en est de même pour les concepts « classe royale », « haute classe » et « lignée cantonale ».

« Les agriculteurs externes au clan qui désirent accéder aux terres cultivables de celui-ci doivent compenser le groupe d'accueil en nature après chaque récolte. La concentration des revenus fonciers prélevés sur les récoltes des membres du clan et des non-membres résidant dans les mains des dignitaires réduit en pratique largement la portée du principe de propriété collective⁵. »

On trouve dans cette Province des communautés organisées sur deux principales strates des classes sociales. D'un côté, il y a la classe royale, considérée comme étant la « **haute classe** », détentrice du pouvoir social et économique, d'un autre côté, on trouve des individus qui partagent l'espace géographique local considérés comme appartenant à la strate sociale en bas de l'échelle sociale. Communément appelées « Haddad » en arabe, cette catégorie de personnes appelée « **Duu** » en Kanembou subissent un contrôle social particulier de la part de la classe dominante. Etant le fruit d'un construit culturel, l'opposition entre ces deux entités n'est peut-être pas visible tout de suite lorsqu'on arrive dans la province, mais dans la vie courante cette stratification sociale entre les classes existe et elle est entretenue quotidiennement. Par exemple, les relations matrimoniales entre ces deux classes sont strictement prohibées, et la communauté veille à ce que cela n'arrive pas. Il ne s'agit pas d'une stratification ethnique. Car dans chacun de deux groupes ethniques les plus nombreux (Boudouma et Kanembou) de la zone de l'étude, les castes existent de part et d'autre. Même chez les Goranes venus du Bahr El-Gazel, cette stratification existe. Il s'agit donc d'une classification qui aurait pris son origine dans la division sociale des professions et métiers.

0.2. La question de la « discrimination » étudiée dans la présente étude

Les inégalités existent dans tous les systèmes sociaux, mêmes les plus simples. Elles peuvent être basées sur l'âge, le sexe, le savoir-faire, le statut, le sang, etc. Les femmes sont considérées comme inférieures aux hommes, les enfants obéissent aux adultes, les hommes les plus prestigieux reçoivent les privilèges, le Roi est fils du Roi, etc. D'autres principes s'y ajoutent dans les sociétés les plus complexes, notamment l'avoir et le travail. La structure des inégalités dans la société s'appelle la **stratification sociale**.

Il y a quatre grands systèmes qui ont été étudiés dans les sociétés indo-européennes : *l'esclavage*, les *castes*, les *classes* et la *féodalité*. Cependant, d'autres mécanismes permettent de faire de distinctions sociales, surtout dans les sociétés non industrielles où les hiérarchies sont faibles et fluides. Ainsi, les classes peuvent être définies par rapport aux **ressources économiques** et **modes de vie**. L'accumulation et l'occupation permettent d'établir la différence. Les modes de vie des gens de la même classe se ressemblent, et généralement ils vivent dans le même quartier. Tel est le cas des groupes étudiés dans la présente étude.

Les mécanismes de la hiérarchisation semblent apparaître quand l'accumulation s'installe dans une société, ce qui lie historiquement la hiérarchisation à l'économie et à l'apparition du

⁵ Conte Edouard, « Castes, classes et alliances au sud-Kanem », Journal des africanistes, 1983, p.149

pastoralisme et de l'agriculture⁶. En effet, l'accumulation permet de se bâtir un réseau fort par la redistribution, et offre de ce fait un meilleur contrôle sur les hommes et les moyens de production (cas typique du Lac étudié ici) et un accès au prestige (« haute classe » par exemple).

De manière spécifique, historiquement, les castes sont très présentes en Inde, mais on en trouve aussi en Afrique de l'Ouest et Centrale. Elles sont liées aux **croyances religieuses** et à des **notions de pureté et d'impureté** qui organisent les rapports entre les individus de différentes strates sociales. Fondamentalement, les gens de différentes strates ne peuvent ni se toucher, ni se marier, ni vivre ensemble. Chaque caste a un statut religieux différent.

La notion de caste est donc à distinguer de celle de l'esclavage, même si les frontières sont floues. En effet, l'esclavage est une institution comme celle de caste. Cependant, dans ce système, l'homme est réduit à l'état de bien et appartient à un autre homme. Il peut y avoir une grande variabilité. Parfois l'esclave est privé de tous les droits, parfois il est assimilable à un serviteur. En Afrique noire, l'esclave a pu souvent accéder au rang du fils de son maître et s'insérer dans son arbre généalogique. C'est un système générateur de violence à cause de la fréquence de la révolte d'esclaves et pour cela, peu efficace. Le système que nous étudions ici est totalement différent de celui de l'esclavage, même si l'origine du système de castes au Royaume du Kanem peut être liée à la notion de l'esclavage. En effet, « *Kanembu* » veut dire « homme libre », contrairement à « *Duu* » qui signifie esclave, non libre, et « *Haddad* » en arabe⁷.

0.3. Objectifs de l'étude et la méthodologie utilisée

0.3.1. Objectifs définis par les termes de référence

Les termes de référence de la présente étude ont spécifiquement fait mention d'un travail purement socio-anthropologique afin de comprendre les dynamiques culturelles auxquelles le projet RESILAC fait face. Le constat fait est clair dès le départ, comme le contexte décrit dans les termes de référence le montre avec pertinence : « *les diagnostics ont aussi rencontré un certain obstacle : lors des différentes rencontres organisées pendant la phase d'amorce, il est presque impossible d'aborder la question des castes. C'est le silence, et ont une influence présumée sur les activités du programme RESILAC qui nous a emmenés à nous interroger sur la question des castes* ». Il s'agit bien des questions culturelles et sociales dont l'amorce n'est pas aisée par les non spécialistes ou des intervenants extérieurs.

L'objectif général de l'étude en dit long sur son importance : « *objectiver le débat sur la problématique des castes* ». Cet objectif est très réaliste, car il s'agira bien avant toute action de changement social, d'arriver à construire des débats de manière ouverte avec les acteurs locaux. Les objectifs spécifiques du travail ont été fixés de manière un peu floue dans les termes de référence. Cependant, il s'agit bien d'étudier les systèmes de castes dans quatre cantons concernés par les activités du projet. Comme tel, l'objectif spécifique 2 ci-dessous

⁶ L'histoire de l'homme enseigne que ce sont les deux premières activités économiques liées à l'accumulation.

⁷ Conte Edouard, « Castes, classes et alliances au sud-Kanem », Journal des africanistes, 1983.

pose un problème, car les ressources en temps et financières ont été définies en fonction des localités précitées et non la province du Lac tout entière. Les cinq (5) objectifs spécifiques sont les suivants :

(Objectif Spécifique 1) permettre de lever les voiles sur les tabous actuels lors de sa restitution et sa diffusion, qui seront des opportunités de débat pour les élites locales et la population en général ;

(Objectif Spécifique 2) identifier les castes existantes au Lac Tchad ainsi que leur distribution géographique ;

(Objectif Spécifique 3) revenir sur les traits culturels saillants des différentes castes ainsi que leur rôle, leur imbrication dans la société, et leurs relations entre elles et vis-à-vis des communautés ethniques ;

(Objectif Spécifique 4) Participer à la recherche fondamentale en actualisant les connaissances sur la question des castes au Lac Tchad, en évaluant aussi les dynamiques économiques, sociales, politiques et religieuses actuelles ;

(Objectif Spécifique 5) Proposer des pistes de réflexions sur les manières possibles d'intégrer les discriminés dans les différents processus de développement et le dialogue social dans la Province.

0.3.2. La méthodologie utilisée par BUCOFORE

La méthodologie utilisée pour la réalisation de l'étude est bien celle de la socio-anthropologie. Il s'agit d'une démarche basée sur l'empirisme et l'analyse des sources documentaires. Ainsi, l'art de voir les réalités socioculturelles des communautés concernées par le travail a été adopté par les chercheurs. Cet art nous a permis de ne pas considérer, d'emblée, la question des castes comme une DISCRIMINATION, mais plutôt comme le produit d'une structuration sociétale propre à des groupes ethniques donnés. En effet, parler de la discrimination dès le début, c'est autant appliquer notre propre grille culturelle à une réalité ficelée par des individus appartenant à une aire culturelle différente. Cette approche n'est pas, bien évidemment, socio-anthropologique.

La collecte de données de terrain a été réalisée auprès des catégories de personnes (hommes, femmes, jeunes) issues aussi bien des classes dominantes que les individus du bas de l'échelle sociale. En dehors de ces personnes, nous avons aussi collecté des informations auprès des « intervenants » extérieures, notamment les administrateurs, les services publics de l'Etat et les organismes d'aide présents dans la zone de l'étude. Etant une étude purement qualitative, le nombre de personnes enquêtées ne présente pas une pertinence capitale. C'est plutôt la saturation⁸ des informations qui est souvent recherchée dans cette démarche. Néanmoins, le

⁸ Il s'agit du niveau auquel les informations se répètent auprès des mêmes types d'acteurs. Aucune information nouvelle ne peut venir de la même catégorie des personnes visées. A ce niveau, le chercheur peut clore la collecte de données pour se consacrer à leur traitement.

tableau ci-dessous présente les statistiques des individus interviewés pendant la mission de terrain :

Tableau 1 : statistiques des personnes interviewées

Localités/Catégories de personnes	Autochtones castes	Autochtones non castes	Administrateurs	Services publics	Autres communautés
Canton Bol	-Un jeune lycéen -Un homme -Une femme	-Une lycéenne -Une cheffe de quartier	-Préfet de Bol -Représentant du chef de canton	-Surveillant de Lycée -Un gendarme -Un Médecin	-Un Lycée -Un Huissier - Une hôtelière -Un humanitaire.
Baga-sola	Un homme caste	Deux élèves du lycée de Baga-sola	-Représentants des chefs de cantons de Nguéléa1 et 2 de Baga-sola -Préfet de Baga-sola	-Proviseur du lycée de Baga-sola ; Un agent de force de défense	une sage-femme, un humanitaire
Canton Nguéléa	-Deux femmes -Un homme	-Deux femmes -Un homme	Représentant du chef de canton	Un Enseignant	Un humanitaire
Canton Ngarangou	-Deux femmes ; -Une élève -Un homme -Un élève	-Une femme -Deux hommes	Représentant du chef de canton	Un Enseignant	Un humanitaire

NB : Il ressort de ce tableau que 14 entretiens ont été réalisés à Bol, 10 à Bagasola, 9 à Nguéléa et 11 à Ngarangou, soit un total de 43 entretiens qualitatifs réalisés dans les 4 cantons de la province du Lac Tchad.

L'analyse des données collectées s'est basée sur « l'art de voir » qui peut être divisé en quatre parties. Premièrement, nous avons pu voir notre propre vision, c'est-à-dire voir comment nous voyons le monde, en reconnaissant nos propres préjugés, et être capables de les mettre de côté afin de traiter les questions de caste de manière objective. Deuxièmement, nous avons pu « voir grand » pour voir les grandes tendances culturelles, sociales, économiques, historiques et politiques qui façonnent la vie quotidienne des communautés étudiées. Troisièmement, nous avons dû « voir petit », en portant une attention particulière aux moindres détails et comprendre leur signification locale. Et enfin, nous avons pu « voir grand » à nouveau, en rassemblant tout cela pour voir comment tout ce que nous pouvons décrire comme « discrimination » interagit d'un point de vue holistique. Il s'agit bien d'un système culturel dont l'analyse passe par le croisement pointu de sources d'informations de terrain.

En effet, une hypothèse de base que les anthropologues font à propos de la culture est que tout est lié. La culture est un système complexe composé de nombreux éléments différents mais interdépendants. On ne peut comprendre aucune partie d'une culture sans comprendre

comment elle est liée à d'autres parties du système culturel. Comprendre la culture exigera en fin de compte que nous adoptions une perspective holistique, c'est pourquoi nous avons opté pour le concept de « voir grand ».

Cette approche d'analyse tire son fondement sur le fait que la plupart des gens ont tendance à penser que la culture est un système de « croyances et pratiques d'un groupe de personnes », mais cette définition cache la manière dont le vaste complexe de croyances et de pratiques d'un groupe se forme finalement en structures plus vastes qui façonnent les vies, tout comme le bois et les clous peuvent être assemblés pour former la structure d'une maison ou d'un bâtiment. Nous ne définissons pas une maison comme « du bois et des clous » car cela ne nous dirait rien sur la forme de ces bois et de ces clous.

De la même manière, nous ne pouvons pas simplement décrire la culture comme des « croyances et pratiques » parce que les modèles à long terme de croyances et de pratiques deviennent aussi réels que les murs d'une maison. Ils forment une structure qui façonne les vies tout aussi sûrement que le bois et les clous peuvent former une structure qui façonne une pièce. Les structures culturelles peuvent être difficiles à voir, il y a donc souvent un sentiment de « voir sous la surface des choses » afin de comprendre pourquoi les individus font les choses qu'ils font. Comment expliquer l'existence des castes et surtout leur perpétuation dans le temps au Lac sans compromettre la signification locale de cette pratique ?

1. Présentation de la stratification sociale des communautés dans la zone de l'étude

1.1. Même espace, deux dynamiques sociales

L'organisation spéciale dans la zone de l'étude se fait par canton et village. En effet, dans la province du Lac, les cantons sont dirigés par des chefs appelés *Maiï*. Ils sont assistés des adjoints connus sous l'appellation de *Yerima*. Chefs et adjoints sont toujours issus de la lignée de la « haute classe ». On trouve également au niveau cantonal des notables qui siègent au palais. Le chef de canton est chargé de gérer les conflits intercommunautaires, garantir l'unité et la cohésion entre les populations de son canton et des cantons voisins. Dans son administration, il existe un service chargé de la collecte des recettes relatives aux taxes civiques qui sont versées au trésor public⁹. Il joue ainsi le rôle du relai de l'administration publique.

Le chef de canton incarne une autorité morale et politique dans sa localité. En cas de litiges, les jugements se déroulent à sa résidence en présence des notables et des *Goumiers*. Les *goumiers* sont des officiers judiciaires et sécuritaires qui sont chargés de faire exécuter les décisions cantonales. Cependant, ne pouvant pas être présent dans tous les grands centres en

⁹ Plan de Développement du Canton Guéléa et Ngarangou, 2015.

temps voulu, le chef de canton est représenté dans ces milieux par les *Wokil* qui sont chargés de jouer les mêmes rôles que lui. Ces derniers sont majoritairement issus de la famille du chef de canton. Ils sont habilités à gérer certains villages et rendre compte au chef de canton. Les chefs de villages sont appelés *Mara* et travaillent en étroite collaboration avec les *Wokil*. Ils sont nommés par le chef de canton par une décision cantonale.

Il ressort de cette organisation spatiale et administrative que les personnes qui occupent les postes de responsabilités et associées à la gestion des cantons et villages sont essentiellement issues de la lignée du chef de canton et donc de la « haute classe ». Les personnes de la « basse classe » ou des castes sont écartées de la gestion des cantons, mais peuvent gérer les villages ou quartiers propres à ce groupe. Il est donc difficile pour les castes de faire entendre leurs voix dans des instances de prise de décision au niveau supérieur.

En effet, les personnes appartenant à la lignée royale (sultanat du Kanem) sont considérées comme étant de la « haute classe ». C'est la communauté des nobles quelle que soit leur situation socio-économique. Selon les personnes interviewées, toute personne appartenant à cette lignée ne peut se livrer aux activités qu'elle considère comme réservées aux personnes de la « basse classe ». Le terme consacré pour désigner ce groupe est « *Haddad* ».

La communauté de la « haute classe » vit autour d'un chef dans un quartier autre que celui des gens supposés appartenir à la « basse classe ». Le rapprochement et les échanges matrimoniaux avec les castes sont restreints. Dans ce groupe, l'homme est considéré comme le chef de famille. C'est le patriarcat qui régit les rapports sociaux entre les membres d'une famille. Ainsi, l'homme a le pouvoir de contrôle absolu sur le ménage. C'est lui qui décide de l'utilisation des ressources du ménage, même ceux appartenant à son épouse, ainsi que les décisions liées au mariage des filles et garçons de la famille. La femme occupe principalement la fonction de responsable culinaire du ménage et la reproduction biologique. Cependant, sur le plan économique, la femme joue le rôle de superviseuse de la main d'œuvre déployée dans les champs. La femme, d'une manière générale, participe aussi aux travaux des champs collectifs. On peut aussi relever le rôle prépondérant de la femme aux activités génératrices de revenus à travers les petits commerces ou la transformation des produits agricoles. Elle assure donc un rôle capital dans l'économie du ménage, même si les décisions sur l'organisation des revenus de la famille lui échappent.

Ainsi, on observe une inégalité de genre au sein de la « haute classe ». C'est ainsi que l'homme, en tant que chef absolu du ménage, domine non seulement les grands principes de la répartition des revenus du ménage, mais aussi ceux sur l'intégrité physique de la femme (son droit à disposer de son corps, sa santé sexuelle et reproductive, sa santé maternelle), à l'instar des mutilations génitales féminines¹⁰.

¹⁰ OXFAM, « Etude sur la dimension genre et résilience dans les provinces du Kanem, Lac et BEG », Rapport Projet RESTE/TRUST FUND, 2018.

A « coté » des groupes qui commandent l'ensemble de l'espace géographique et social dans les cantons étudiés, il existe aussi des personnes qui sont considérées comme appartenant à la basse sphère sociale et économique. Connues sous l'appellation « Haddad », elles s'identifient généralement à travers leurs activités socio-économiques. En effet, sur le plan vestimentaire et physiologique, il n'existe pas des signes particuliers ni de symboles qui pourraient permettre de distinguer une personne appartenant à une caste ou issue de la « haute classe ». Ainsi, la stratification sociale se matérialise par la division économique et sociale du travail. Les castes exercent des activités qui leur sont exclusives ainsi que des petits métiers. Au sein d'une communauté de caste, il se produit la division sexuelle du travail, comme dans la plupart des communautés au Lac. Il y a certaines activités et métiers qui sont exercés exclusivement par les hommes et d'autres par les femmes appartenant à cette catégorie.

Ainsi, les hommes « *Haddad* » font de la forge, la menuiserie, la maçonnerie, la mécanique pour ne citer que ceux-là. Par contre les jeunes femmes vendent les petites marchandises telles que les gombos, arachides, beignets. Les femmes âgées, quant à elles, tissent les nattes, les cordes et pratiquent l'agriculture, etc. Elles travaillent également la poterie. Ainsi, on peut retenir à ce niveau que les petits métiers à labeur ainsi que la pratique agricole sont des domaines où la stratification sociale se matérialise amplement. L'éducation des enfants est assurée par les deux parents, dans les limites définies aussi bien à l'intérieure qu'à l'extérieure de la caste. Enfin, pour des grandes décisions telles que le mariage des enfants et la gestion des biens du ménage, la voix de l'homme est prépondérante, même si c'est la femme qui doit accompagner ses enfants dans la préparation et la célébration du mariage. Les femmes forment leurs jeunes filles à gérer au mieux leur foyer.

Sur le plan collectif, il existe une sorte de *chefferie* propre aux castes, même si ces dernières dépendent de la hiérarchie de la classe royale. En cas de problèmes au sein de la communauté des castes, il y a un chef appelé *Mara* comme celui des communautés régnautes qui est compétent à résoudre les conflits. Ce dernier représente également les castes auprès du chef de canton, en cas de conflits avec d'autres communautés. Il a un avis consultatif au palais du chef de canton.

1.2. Rapports sociaux entre les deux classes

La structuration de chaque groupe analysé ci-dessus en dit long sur les types de rapports que les deux types de communautés peuvent avoir. En effet, au sein des communautés dites *autochtones*, on y trouve deux groupes ethniques dominants. Il s'agit principalement des *Boudouma* et des *Kanembou*. Et ces différentes ethnies sont dirigées par des chefs communément appelés « Boulama ». Mais au plus haut niveau il y a les chefs de cantons et leurs notables ainsi que les chefs de quartiers pour les agglomérations urbaines. Les différents chefs de cantons et chefs de villages sont généralement des personnes de « haute classe », comme nous venons de le montrer. Cependant, en fonction de chaque air géographique, les Boulama et certains chefs de quartiers sont issus de la « basse classe ». Ces derniers sont des

chefs de leurs communautés, étant donné que les habitations sont séparées en fonction de l'appartenance à telle ou telle strate sociale.

En effet, les forgerons, les maçons, les chasseurs, les tisserands et autres pratiquants de petits métiers sont considérés comme des sous hommes ou « Duu ». C'est le terme utilisé pour désigner les castes. Le terme *Haddad* signifie littéralement forgerons, mais les Kanembou opèrent une distinction entre artisan, forgeron et les autres membres de la strate « forgeronne », qui regroupe tous les artisans, caste et les chasseurs ainsi que leurs descendants, alliés et dépendants¹¹.

L'organisation sociale telle que décrite n'autorise pas le mariage entre les classes différentes. C'est-à-dire, une personne issue de la « haute classe » ne peut aucunement contracter un mariage avec une personne de la « basse classe ». Les membres de chaque communauté se marient entre eux uniquement. Le mariage mixte est strictement interdit. Si par hasard, une personne de « haute classe » arrive à contracter un mariage avec un membre de la caste, elle sera rejetée par sa communauté et sera automatiquement classée comme membre de la communauté des *Haddad*, comme l'a relevé Conte :

« Dans cette société foncièrement inégalitaire, l'étude systématique quantifiée de l'évolution des échanges matrimoniaux est une précondition de l'analyse des interrelations articulant les systèmes de parenté, lignager et politique. (...) Les différences de statut entre strates sociales peuvent, quant à elles, constituer des empêchements quasi perpétuels à l'égard de certaines modalités de mariage¹². »

Dans la vie courante, il est difficile d'opérer une distinction entre les membres de chaque communauté en public. Généralement, il n'y a pas un signe particulier pour les identifier mais on peut cerner les membres de la communauté *Haddad* par leur silence en public. Ces castes n'ont pas voix au chapitre en public sous prétexte qu'ils sont des êtres inférieurs. Ceci se manifeste également au lieu de service de l'Etat où un non caste ne peut exécuter les ordres d'une caste. Un chef militaire rencontré à Bol s'est confié sous l'anonymat en dénonçant¹³ les mépris de personnes sous sa responsabilité à son égard compte tenu de la distinction sociale usitée par ces derniers. Ils refusent parfois d'obéir à ses ordres, quand nous savons combien le respect de l'ordre hiérarchique est vital dans le fonctionnement de l'institution militaire.

Particulièrement, au sein des agents de Force de Défense et de Sécurité, le phénomène est plus accentué. Certains militaires issus de la « haute classe » refusent qu'un « haddad » soit leur chef. Bien plus, les injures proférées par les jeunes non castes à l'encontre des jeunes

Ici à Ngarangou, nous, les personnes de la communauté connue sous le nom de Haddad nous n'avons pas le droit de nous mêler beaucoup avec les gens de la chefferie royale. Ils nous négligent beaucoup. Donc, pour ne pas avoir de problèmes avec eux, on préfère rester dans notre quartier, loin de leur regard. Nous ne sommes pas égaux ; nous sommes considérés comme des personnes indignes de se marier avec eux. On se marie entre nous. Ils ne veulent pas parce qu'ils disent qu'un chef ne doit pas se marier avec son subordonné.

Source : entretien réalisé avec un élève issue de la caste à Ngarangou

¹¹ Conte Édouard. « Castes, classes et alliance au Sud-Kanem », Journal des africanistes, 1983, tome 53, fascicule 1-2. pp. 147-169

¹² Conte Édouard, idem

¹³ Entretien réalisé avec un Responsable des Forces de Défenses et de Sécurité, le 18 décembre 2020 à Bol.

castes se sont souvent soldées par des bagarres rangées. Aussi, remarque-t-on que ces deux communautés vivent dans des quartiers différents.

Les rapports qui sont décrits ici sont censés être des germes des conflits intercommunautaires permanents. Cependant, il ressort des différents entretiens réalisés sur le terrain avec les castes et les personnes de la « haute classe », sans langue de bois, que les deux groupes vivent en « parfaite » harmonie, mais chacune des communautés reste campée dans son quartier. Les différentes barrières traditionnelles et culturelles sont respectées de part et d'autre¹⁴. En dépit de cette différenciation, il faut souligner que les deux communautés se rendent quand même visite ; elles s'invitent à des cérémonies telles que le mariage endogamique et le baptême des enfants mais, dans le respect strict des considérations liées à leur rang respectif dans la société, comme le reconnaît cet interviewé :

« (...) Il n'y a pas de problème entre nous. Nous partageons la vie ensemble. On se secourt, nous partageons la vie ensemble, sauf qu'il n'y a pas de mariage entre nous. Même entre nos enfants, il n'y a pas de problème avec leurs enfants. Ils s'amuse ensemble, ils partent à l'école ensemble. Ils viennent dans notre quartier et nos enfants également là-bas. Et comme je venais de vous le dire, il ne peut pas y avoir mariage entre nos enfants et les leur. En fait, c'est quelque chose qui existe depuis nos ancêtres et c'est la tradition donc nous devons laisser telle quelle à nos enfants et à nos petits-enfants. (...). Ici chaque quartier a son chef mais cela ne veut pas dire qu'ils sont indépendants (Haddad). Qu'il s'agisse de moi qui suis ici cheffe de quartier de la haute ou celui de la basse classe, chacun administre sa communauté mais nous travaillons en étroite collaboration avec le chef de canton et lui rendons compte de notre gestion de la communauté¹⁵. »

Au final, on peut en conclure que les relations quotidiennes entre les castes et la « haute classe » se limitent à des visites de courtoisie, certains événements heureux ou malheureux tels que les fêtes et les cas de décès. Les rapports interdits ont été édictés par la tradition et personne ne peut y déroger sous peine d'être rejeté par sa famille d'origine. Selon les personnes interviewées, les rapports entre les deux groupes remontent de très loin, configuration sociale ancienne qu'elles ont héritée de leurs aïeux. Cependant, certaines personnes rencontrées, appartenant à la classe royale, estiment qu'il faudrait que cela cesse afin de permettre le mariage intercommunautaire pour un vivre ensemble ou une cohésion sociale plus dynamique. C'est ce que témoignent les propos de l'un des fils d'un chef de canton de la province¹⁶ :

« Je ne sais pas ce que qui a causé cette différence mais c'était toujours comme ça. Et, cela se pratique dans toute la province du Lac Tchad. Nos parents nous ont toujours fait comprendre que ce sont des relations qui ont prévalu depuis nos ancêtres et on doit les préserver en tant que telles. Et je m'y conforme parce que ce sont nos parents qui nous ont dit cela et je dois ne pas aller à l'encontre de leur décision. Car ce sont eux qui peuvent décider avec qui on doit avoir des relations ou me marier. Mais, à mon avis, j'aimerais que cela change parce que jusque-là nos

¹⁴ Extrait d'entretien réalisé avec une élève caste, le 22 décembre 2020 à Ngarangou.

¹⁵ Entretien avec une femme, cheffe de quartier de Boudamari, à Bol.

¹⁶ Extrait d'entretien réalisé avec un des fils du chef de canton de Bol, le 17 décembre 2020

parents n'arrivent pas à nous convaincre et se bornent à dire que c'est la tradition. Et pourtant, cette tradition est discriminatoire. Je pense que cela a beaucoup changé et j'espère que d'ici quelques années cela va changer complètement. »

1.3. Evolution dans le temps de ces rapports sociaux

Même si un léger changement est observé aujourd'hui, tel que souligné par le fils du chef de canton cité ci-dessus, avant, les gens se regroupaient de manière totalement séparée selon les classes sociales. La séparation était systématique au sein du système sociétal du Lac Tchad. Les personnes issues de la « haute classe » par leur position se réclamaient supérieures aux castes. Il n'était pas possible pour un « étranger » et un « Haddad » d'avoir contact avec une personne de la lignée royale. Les « Haddad » étaient interdits de prendre la parole en public et ils le sont encore de nos jours.

Cependant, les *Haddad* étaient propriétaires des terres agricoles et des sites de natron. Progressivement, ils ont été dépossédés sous prétexte qu'ils étaient des sous hommes et qu'ils ne méritaient aucunement de détenir des ressources naturelles. Les deux communautés vivent toujours dans des « quartiers » distincts. Néanmoins, les choses semblent un peu changer.

En effet, la situation s'est nettement améliorée avec la multitude de structures scolaires installées dans la province. Enseignants et élèves se frottent sans inquiétude. Des petites différenciations s'observent en ce qui concerne les contacts qui existent encore, mais elles s'avèrent négligeables. Les fils de la « haute classe » partagent les lieux de culte avec les personnes de caste. Les membres des deux communautés s'invitent mutuellement à des cérémonies de baptême et de mariage. Les femmes se mettent ensemble dans les associations et groupements impulsés par les projets et programmes de développement.

Jadis, il n'était pas possible à une caste d'entrer en contact direct avec un « étranger » mais, aujourd'hui, cela est rendu possible grâce à la présence des « étrangers » dans la province du Lac Tchad. C'est pourquoi, les castes peuvent maintenant entrer en contact direct avec les étrangers, les recevoir chez elles, et même entretenir des relations étroites avec ces derniers. Les élèves de la « basse classe » peuvent être dans une même classe avec les autres, aller dans le quartier de ceux de la « haute classe ». Ce qui n'était pas possible, il y a quelques années en arrière, malgré que les interdits en termes de possession et de mariage persistent. Certainement, l'indicateur d'une évolution culturelle viendrait de la capacité et la possibilité de la classe royale d'autoriser le mariage entre les deux groupes.

Sur le plan social, la crise humanitaire causée par les attaques des groupes terroristes a dû changer la donne au profit des catégories marginalisées. Economiquement, avant l'arrivée de la secte Boko Haram, les activités telles l'agriculture et le commerce étaient florissantes. Le commerce rapportait assez d'argent aux commerçants mais, les attaques de la province par les combattants de Boko haram ainsi que la fermeture des frontières avec les pays voisins n'ont fait qu'aggraver la situation économique de l'ensemble de la population locale. C'est pourquoi, les populations ne pouvant plus subvenir à leurs besoins élémentaires, sont obligées d'attendre des aides venant des ONG et de l'Etat.

Ainsi, comme les organismes n'utilisent que le statut économique comme principal critère de discrimination, les pauvres de deux groupes sont appuyés au même titre. Cela dit, la présence des ONG dans la localité a permis aussi de faire non seulement la distribution des vivres aux personnes démunies mais, elle a aussi permis de faire un travail de brassage entre les diverses communautés, de faciliter le contact entre la « haute classe » et la « basse classe ». Cela peut aussi s'expliquer par le fait que beaucoup des jeunes partent à l'école et certaines ONG font également un travail de sensibilisation sur la cohabitation pacifique, le principe de non-discrimination et le vivre ensemble.

2. Communautés locales et intervenants extérieurs

2.1. Contacts et dialogues avec les intervenants extérieurs

Toute personne « étrangère » doit nécessairement passer par le chef de canton avant de s'y installer. Les non castes entretiennent des bonnes relations avec les personnes « étrangères¹⁷ » sur leur terre. Les établissements scolaires sont un lieu de brassage par excellence. Les élèves issus de la « haute classe » ne manifestent pas leur suprématie sur leurs camarades « étrangers ». Il en est de même entre le corps enseignant.

Localement, le terme équivalent au mot « étranger » est englobant. Par exemple, dans le cantonnât de Baga-Sola, un haut dignitaire nous explique les différentes catégorisations sociales :

« Oui il existe une catégorisation de la population dans notre localité. Nous avons les autochtones et les étrangers. Parmi les autochtones, on trouve les Boudouma, les kanembou qui peuvent être suivant qu'il s'agisse des personnes de haute classe ou celles de la basse classe. Les étrangers sont des gens qui sont des réfugiés venus du Nigéria et d'autres pays voisin ainsi que les sara et les personnes venues des autres localités du pays¹⁸ »

Les différents rapports se passent très bien. Les « étrangers » et les non castes collaborent normalement. Ils se rendent visite les uns aux autres. Cependant, il existe des limites en ce qui concerne les relations amoureuses. Comme la décision de mariage revient aux parents, il est presque impossible pour un « étranger » d'épouser une fille de la non caste. D'ailleurs le contact des femmes avec les étrangers est interdit. Quand on surprend une fille entrain de causer avec une personne « étrangère », ce sont des pluies de questions qui lui sont posées pour savoir ce qui la lie à cet « étranger ».

Les rapports entre castes et les personnes étrangères sont, pour la plupart, chaleureux. Ils sont bénéfiques pour cette couche de la population du Lac Tchad. Il faut souligner que c'est avec l'arrivée des « étrangers » que les gens de la « basse classe » ont eu l'opportunité de s'ouvrir et d'être en contact avec les autres personnes vivant dans la localité. L'arrivée des

¹⁷ Nous employons ce terme pour désigner toutes les personnes qui n'appartiennent pas aux deux groupes analysés dans le présent rapport.

¹⁸ Entretien avec le représentant du chef de canton de Guéléa 2.

personnes issues des autres ethnies, des réfugiés et des ONG dans la province a fait que beaucoup de personnes s'intéressent aux castes.

S'agissant des responsables des ONG et ceux des services publics, il ressort des entretiens avec les castes que ces derniers les traitent sur un pied d'égalité que les personnes issues de la « haute classe ». Ils ne font pas de différence entre les castes et les non castes, même si parfois les personnes veulent être traitées d'une manière privilégiée, ce n'est pas le cas avec les responsables des services publics et ONG. En cas de distribution par exemple, après avoir présenté leurs civilités aux autorités, et les bénéficiaires identifiés, ces responsables font leur distribution sans considération de la catégorie sociale de la personne.

Quant aux services sociaux de base, les responsables agissent également de la même manière. A l'hôpital par exemple, ils reçoivent tout le monde suivant son ordre d'arrivée et, selon ses moyens de soins. Le traitement est le même dans les établissements scolaires. En dépit de quelques écarts entre les élèves et de regroupements séparatistes observés parfois dans les cours des écoles, dans les salles de classe, les élèves issus de la « basse classe » et ceux originaires des autres localités du pays ainsi que des élèves réfugiés, sont pareillement traités : ils sont dans une même classe, mélangés les uns aux autres et reçoivent les mêmes enseignements. De manière générale, il faut noter que les « étrangers » sont bien accueillis par les castes, parce que *considérés comme agents de changement social* par ces dernières. Toutefois, que ce soit la classe royale ou la caste, le contrôle social sur les femmes s'exerce aussi dans les rapports avec les personnes non autochtones. Les témoignages d'une femme appartenant à la basse classe illustrent bien l'ampleur de ce contrôle social :

« Le fait de rester et causer ou marcher simplement aux côtés d'un étranger suscite déjà des interrogations de la part de nos hommes. (...). Donc vous voyez, ce n'est pas facile pour nous femmes de tisser des relations avec les hommes « étrangers¹⁹. »

2.2. Perceptions et appréciations des intervenants extérieurs sur ces dynamiques sociales

Selon les responsables de certains services publics interviewés, cette stratification des communautés est un facteur qui ne peut militer pour la cohésion sociale. Pour vivre ensemble, il faudrait que les habitants de la province du Lac Tchad se considèrent comme égaux en droits et en dignité. En d'autres termes, il faut bannir la discrimination entre les classes sociales. Cette structure sociale impacte négativement sur la vie des castes qui sont marginalisées et, sont écartées des instances de prise de décisions. En effet,

« En dehors de cette différenciation entre musulmans et chrétiens, il y a parmi les musulmans ceux qu'on appelle les haddad que les gens minimisent beaucoup ici. Ces personnes sont en quelque sorte abandonnées à elles-mêmes. Elles se sentent vraiment marginalisées. Et elles ont parfois honte s'exprimer en public. Il n'y a pas de signes particuliers pour les identifier mais on peut les identifier à travers leur silence en public, les injures proférées parfois à leur rencontre mais surtout à travers leur quartier. Oui, les haddad ont leur quartier à part et les gens de haute

¹⁹ Entretien réalisé avec une femme caste, le 22 décembre à Ngarangou.

classe ont le leur à part. Le plus souvent chacun reste dans son quartier pour éviter des injures ou problèmes²⁰. »

Certains administrateurs estiment que les grandes décisions qui touchent la vie de toutes les couches de population du Lac Tchad doivent être inclusives. Cette inclusion impliquerait la participation de toutes les classes y compris les castes. Cependant, en raison de cette catégorisation, les personnes de la « basse classe » sont le plus souvent absentes lors de certaines réunions concernant le développement de la Province. Cette absence constitue en elle-même une discrimination et, a des effets négatifs sur le développement de la localité, à partir du moment où les besoins ne peuvent être exprimés clairement par elles-mêmes. Car, pour qu'il ait un véritable développement, il faut que tout le monde y apporte sa contribution.

Cependant, selon les constats faits par ces administrateurs, ce sont les castes qui sont les grandes travailleuses dans la Province du Lac Tchad. Les personnes de la « haute classe » estiment qu'elles ne doivent pas exercer certaines activités qui sont considérées comme malpropres. C'est ainsi les activités du développement rural qui concourent à l'essor économique de la localité sont, pour la plupart, exercées par les personnes de la basse classe, les négligées de la société. Nous pouvons citer parmi ces activités la pêche, la forge, l'agriculture, etc. C'est une véritable difficulté que de voir les travailleurs exclus des mécanismes de discussion sur la production économique.

Sur le plan administratif, il faut souligner que certaines personnes ont été nommées à des postes de responsabilités mais, force est de constater qu'après leur prise de service, une certaine catégorie de personnes issues de la « haute classe » refusent de leur prêter allégeance, sous prétexte qu'elles sont issues de la basse classe. Il ressort très clairement de nos entretiens de terrain que ce genre de comportements est fréquent dans la province du Lac Tchad en général, et plus particulièrement dans le secteur des forces de sécurité²¹.

Les organismes humanitaires sont aussi une catégorie importante d'acteurs extérieurs dans la Province du Lac. Selon les expériences de certains responsables de ces organisations rencontrés, les personnes appartenant à des castes ne sont pas, parfois, autorisées à recevoir directement des aides des ONG. Les chefs préfèrent qu'en cas d'aides à octroyer à leurs habitants, il faut nécessairement passer par eux afin qu'ils puissent en désigner eux-mêmes les bénéficiaires. Cette méthode voulue par les chefs de cantons et villages qui sont des personnes issues de « haute classe », n'augure pas une bonne identification des bénéficiaires. Car, le plus souvent, au lieu d'identifier les vrais bénéficiaires, ils préfèrent lister les noms de leurs parents qui ne sont nécessairement pas tous des vulnérables. Les personnes les plus vulnérables sont majoritairement des personnes qui appartiennent à des castes, compte tenu de leur exclusion des mécanismes de possession matérielle.

Au regard des interviews réalisées sur le terrain, il ressort que, lors de la réalisation des activités des projets de développement localement, certains responsables des organisations

²⁰ Entretien avec un personnel du Lycée Wadjidoum 1.

²¹ En 2014, un Gouverneur nommé par le président à la tête de la Province du Lac a été poussé à la sortie par les communautés locales, parce qu'il était de la basse classe.

non gouvernementales sont confrontés à plusieurs difficultés liées à cette stratification sociale. On peut citer le problème d'accès à la terre, principal facteur de production dans le milieu rural pourtant. Par exemple, il est très difficile pour une personne issue de la lignée des castes d'avoir une parcelle pour cultiver ou bien pratiquer le maraîchage. Les castes travaillent généralement pour le compte des propriétaires terriens qui sont, le plus souvent, les personnes issues de la « haute classe ». Pour permettre aux castes d'avoir une parcelle aux fins de l'exploiter, il n'est pas aisé que ces détenteurs de terres ne leur cèdent une partie de leurs parcelles. Même si cela peut paraître banal, les consultations sont difficiles à cause du manque de possibilité de réunir castes et non castes autour d'une même table pour diagnostiquer les problèmes de développement.

Enfin, il faut rappeler qu'il existe une dizaine de groupes ethniques dans la Province du Lac. La structuration sociale analysée dans les sections précédentes ne s'applique pas aux autres groupes ethniques. Chacune des communautés considérées comme non autochtones s'organisent en fonction des us et coutumes de sa localité d'origine, tout en respectant les normes sociales qui régissent la vie intergroupe. Il faut souligner cependant, que certains de ces groupes ethniques partagent avec les locaux la religion musulmane, véritable vecteur d'intégration locale. Notons tout de même que le même type de stratification existe dans les communautés qui ont migré du Barh El-Gazel ou du Kanem, car le Grand Kanem d'où est venue cette catégorisation couvrait trois Provinces actuelles : Barh El-Gazel, Kanem et Lac. Pour certains membres de ces communautés venues d'ailleurs, la stratification sociale ne peut que produire des effets négatifs sur le développement de la localité. Le processus de développement passe inéluctablement par l'union de tous.

3. Analyse critique de la stratification sociale locale

Les données collectées sur le terrain suggèrent que « Haddad » et « haute classe » sont des représentations sociales des communautés étudiées. En effet, une représentation sociale est comprise comme une élaboration collective « *d'un objet social par la communauté dans le but d'adopter un comportement et de communiquer*²² ». L'objet élaboré devient réalité sociale via sa représentation sociale par la communauté. Par conséquent, sujet et objet ne sont plus considérés comme fonctionnellement séparés. Un objet (ici, le statut social) est situé dans un contexte d'activité, puisqu'il est ce qu'il est, parce qu'il est en partie considéré par la personne ou le groupe comme une extension de son comportement²³. Une représentation est ainsi un système de valeurs, d'idées et pratiques avec une double fonction : premièrement, elle permet d'établir un ordre qui permettra aux individus de s'orienter dans leur monde social et matériel et de le maîtriser ; et secundo, elle peut permettre la communication, en fournissant un code pour les échanges sociaux et un code pour nommer et classer sans ambiguïté les

²² Serge Moscovici, « Les représentations sociales », 2003 (7^e édition), Paris, PUF, p.251

²³ Serge Moscovici, idem

aspects variés de leurs mondes et de leurs histoires individuelles et de groupe²⁴. Et c'est exactement ce qui se passe dans la zone de la présente étude.

La stratification sociale en vigueur dans les communautés étudiées est donc le produit de la culture, définie de la manière suivante par Warnier :

« La boussole d'une société sans laquelle ses membres ne sauraient ni d'où ils viennent, ni comment il convient de se comporter. S'il fallait réinventer chacune de nos actions à frais nouveaux, sans la moindre référence à ce qui s'est déjà fait, chacun de nous s'épuiserait à peser ses choix, dans le doute et l'angoisse. L'action des autres nous semblerait incompréhensible, parce que nous n'aurions pas accès à leurs calculs. Ça sera une cacophonie et un désordre bien pires que ceux que nous connaissons²⁵. »

Pris dans leur ensemble, on peut retenir de nos entretiens que les actions de ces différents groupes étudiés sont souvent concertées et coordonnées en partant des conceptions partagées du monde qui est le leur. La vision que les membres d'un groupe entretiennent à propos d'un statut social est spécifique au groupe. La parole et l'action manifeste fournissent le cadre de description dans lequel la relation entre les statuts sociaux et les individus est définie. On ne pourra pas, en tant qu'intervenant extérieur, décréter une « harmonisation » des statuts, une cohabitation égalitaire sur le plan statut social. C'est leur manière d'établir le contrat social.

Même si la stratification décrite allie intérêts économiques avec les enjeux sociaux, ce sont les relations qui semblent avoir une valeur durable, non les biens ou l'argent. Quelle que soit leur position sociale, les gens travaillent dur pour maintenir des relations solides, car ils savent qu'ils peuvent alors faire appel aux autres lorsqu'ils sont dans le besoin. Cela les incite encore plus à maintenir de « bonnes relations » (non conflictuelles). Avec un tel accent mis sur les « bonnes relations », il n'y a pas besoin de lois ou règles écrites. Tout le monde est naturellement incité à être « bon » en fonction de son appartenance sociale et à établir et maintenir de bonnes relations avec les autres parce que leur survie sociale en dépend.

En effet, une fois que l'adaptation symbolique collective se traduit par une représentation maintenue à une majorité significative dans un groupe, elle sert son but en tant que moyen de compréhension et de communication dans la vie de tous les jours. D'une part, ceci est réalisé par l'élaboration discursive d'un système de sens. D'un autre côté, il est atteint par des acteurs qui se comportent comme si l'objet avait exactement les caractéristiques qu'il est susceptible de posséder (on est « réellement inférieur » si on est de la caste, on est « réellement supérieure » si on est de la classe des nobles). Même les objets dits « imaginaires » comme « justice », « beauté » et la « sphère publique », etc. deviennent physiques et tangibles sous la forme du comportement physique des acteurs physiques²⁶.

²⁴ Serge Moscovici, idem

²⁵ Jean-Pierre Warnier, « Construire la culture matérielle. L'homme qui pensait avec ses doigts », 1999, Paris, PUF, pp. 5 et 9

²⁶ Watson Wagner, « Social representations and beyond-brute facts, symbolic coping and domesticated worlds », 1998a, 4, 297–329.

Cela suggère que l'identité sociale est une conséquence directe du partage des représentations dans un groupe social. D'une part, les enfants, nés dans un groupe social, sont élevés selon les représentations sociales circulant dans ce groupe et se voient attribuer un espace social spécifique. Un enfant est toujours une construction avant qu'il ne soit une réalité, mais une construction d'autrui, et à travers cette construction ses parents lui étendent une identité sociale²⁷. D'autre part, l'engagement des personnes dans les mondes sociaux façonne leur identité sociale. Une identité basée sur des représentations partagées favorise l'affiliation et la cohérence de groupe. L'affiliation fixe les conditions dans lesquelles de nouvelles représentations peuvent être acceptées ou rejetées et par conséquent contraint l'espace et les trajectoires potentielles du changement social²⁸. *La question de l'affiliation est pertinente pour cerner celle du changement souhaité par les intervenants extérieurs dans cette localité.*

Comme la nature de la représentation dépend de son utilisation réelle dans les discussions quotidiennes, son contenu changera continuellement à mesure que les individus l'emploient dans de nouveaux contextes. Les représentations sociales sont donc des entités mentales complexes qui ont à la fois des éléments abstraits et des éléments concrets. Elles découlent de la communication interindividuelle et sont donc des facteurs sociaux essentiels²⁹. Cet aspect social assure que les représentations sociales ne peuvent jamais être des entités statiques, car elles sont continuellement modifiées par la pression de l'usage. *Cela constitue une porte d'entrée majeure pour tout effort en faveur d'un rapport égalitaire entre les groupes ethniques au Lac.*

Les représentations sociales dotent l'expérience de sens d'une manière constructive, et déterminent ainsi la façon dont un individu pense et répond à son expérience. Cela a deux conséquences. En premier lieu, cela signifie que la théorie des représentations sociales fournit une démarcation de principe et des limites des groupes sociaux. Si les représentations sociales déterminent le sens, alors tous ceux qui partagent une représentation sociale particulière seront d'accord dans leur compréhension et leur évaluation du monde à certains égards (*important pour identifier la cible dans un mécanisme de plaidoyer pour le changement de comportement*). Les représentations sociales placent les individus dans des groupes identifiables aussi sûrement que leurs caractéristiques physiques ou leurs statuts professionnels³⁰. *En d'autres termes, pour mieux appréhender les possibilités de changement dans un contexte donné, il faudrait admettre que ce qui fait qu'un groupe se distingue des autres est exactement la représentation partagée de ses membres.* Comme un logiciel, la représentation sociale peut être modifiée, mais moins rapidement que le logiciel certainement.

Ainsi, comme les entretiens avec les intervenants extérieurs le montrent, les situations d'acculturation (l'école qui « oblige » la fréquentation non discriminatoire, les ONG qui choisissent les bénéficiaires de leurs appuis selon les mécanismes exogènes de catégorisation,

²⁷ Gerard Duveen, « Representations, identity, resistance », 1998, New York.

²⁸ Gerard Duveen, idem

²⁹ Serge Moscovici, « Social representations », Cambridge, Cambridge University Press.

³⁰ Serge Moscovici, idem

etc.) sont anxiogènes et fragilisent l'individu. L'évolution acculturant est en effet marquée par une série de ruptures : entre les générations, dans les représentations traditionnelles, dans le consensus familial et l'acceptation de l'autorité, dans les objectifs du groupe. On sent donc les repères vaciller, ce qui n'est pas un phénomène purement extérieur. L'acculturation oscille souvent, hésitant entre la fidélité au groupe familial et l'appel du monde extérieur par exemple. L'un ou l'autre choix est douloureux, car obéir au consensus familial peut être payé sur le plan économique et social, l'inverse devenant souvent intenable à long terme à cause des mécanismes de rejet, de l'absence des repères, comme le souligne les propos suivants :

« Les parents justifient toujours la distinction par le fait que nous sommes de la lignée royale et qu'on ne doit pas se mélanger avec les gens de la basse classe, sans aucune autre raison. Moi, je ne suis pas d'accord avec ce que mes parents font, ça ne me plaît pas, mais ils m'ont simplement dit que c'est notre tradition donc il faut que je respecte ce qui a été établi par nos grands-parents. (...). Nous ne pouvons y arriver seuls, il faut que l'Etat s'implique davantage dans la lutte contre ce phénomène qui n'a que trop duré et nous empêche de faire certaines choses nous jeunes. Par exemple nous n'avons pas le droit d'avoir une copine au risque de se faire rejeter par sa propre famille³¹. »

Les rapports sociaux de « statut » peuvent être analysés de manière relativement pertinente en référence au rapport de domination, au sens de Pierre Bourdieu. Il est important de souligner que le système de « classe », qui est le nom donné au système de rapports de genre imprégné de la domination d'un groupe sur l'autre, ne vise pas à décrire des attitudes individuelles ou des secteurs précis de la vie sociale. Les éléments collectés montrent clairement que la classe royale est la référence, l'étalon de mesure. La construction du rapport social local qui est inséparable de la mise en place du rapport de domination, est déterminée en grande partie par la socialisation des individus. L'éducation familiale intervient comme un moment fort de cet apprentissage du rôle social de l'individu, comme somatisation des rapports de domination. Le « *Haddad* », dans ce contexte précis, étant constituée comme une entité négative, est défini seulement par défaut. Tout le travail de socialisation tend à lui imposer des limites, qui toutes concernent le corps physique (ne pas marier les autres groupes jugés « valeureux ») et social (ne peut gouverner les hommes « libres »). La domination, à travers une socialisation diffuse et continue, apprend aux groupes « inférieurs » la soumission comme étant naturelle, justifiant par-là les rôles et usages différentiels des acteurs. On peut en inférer que, en cas d'espèce, la personne « haddad » est alors considérée comme objet et non comme sujet, objet des échanges entre les hommes, objet servant à la reproduction du capital symbolique des hommes « libres ».

Cela dit, les arguments brandis en termes de collaboration pacifique actuelle entre les groupes sociaux au Lac ont pu dissimuler certains rapports sociaux en jeu dans la vie quotidienne : « *Ici chaque quartier a son chef mais cela ne veut pas dire qu'ils sont indépendants*³² ». Nous postulons que, tout autant que les dominées, les dominants ne choisissent pas leur position

³¹ Entretien avec un élève de terminale, à Wadjidoum 1.

³² Propos de la cheffe de quartier de Boudoumari, à Bol

et ne peuvent que très difficilement y déroger. Il s'agit d'une situation où les dominants sont dominés par leur domination. Etant une inscription sociale des rapports de groupes, sa remise en cause est potentiellement source de bouleversement du rapport de domination entre les humains. Cela dit, comme l'analogie du maître et de l'esclave, les dominants sont aussi esclaves des efforts quotidiens à fournir pour maintenir leur position de domination. Ainsi, l'avis d'un acteur extérieur aux deux groupes, il s'avère que les rapports égaux arrangeraient les deux camps.

A travers cette expérience d'enquête, nous disons que la dissymétrie réside dans la forme-même du système qui se reproduit, et non dans les relations d'aliénation au système de stratification qu'entretiennent les différents groupes. Car, postuler que les dominants sont pleinement conscients de leur position, c'est affirmer qu'ils décident de leur propre chef de la reproduire aux dépens des dominés qui eux, ne peuvent décider de rien étant donné leur inconscience. Nous pensons au contraire que le système hiérarchique n'est pas la responsabilité d'un des groupes, profitant à certains et pas d'autres, au gré de la nature, mais de l'ensemble des individus qui participent à le reproduire. C'est ici la portée du contrat social local, basé sur le respect des relations sociales, qu'elles soient inégalitaires ou pas.

Finalement, dénoncer le système de castes dans les cantons étudiés, c'est dénoncer une institution sociale, non des personnes ayant en commun un contexte social, un rôle ou un type d'activité. Etant donné l'importance du rôle de la hiérarchisation dans la construction de l'identité locale et des rapports de sociaux, on peut arriver à se questionner sur l'impact que pourrait susciter la lutte contre ces distinctions à court et moyen termes. En effet, d'une part, si la lutte permet l'abandon de la stratification, il est assez logique de supposer que cet abandon puisse contribuer à renouveler les rapports actuels. D'autre part, on peut postuler que la lutte en elle-même, qu'elle atteigne ou non son objectif, parce qu'elle remet en question les représentations qui fondent l'ordre établi actuellement, est déjà un vecteur de changement.

4. Conclusion et recommandations opérationnelles

4.1. Conclusion générale

En analysant le système de caste du point de vue des rapports entre groupes, il apparaît à quel point cette catégorisation, en marquant les uns d'un sceau du caractère subalterne, contribue à *naturaliser* les rôles sociaux construits par les communautés locales. Cette identité de caste que la représentation sociale rend performative est avant tout une identité « relative » dans le sens où elle ne se définit que « par rapport à ». Ainsi, être une caste, c'est avant tout être à une inférieure à personne de la haute classe. L'identité caste ou non caste fait du système social, en tant qu'organe de sanction et de reproduction sociale, une sorte d'opérateur des représentations.

Toutes les cultures sont dynamiques et en constante évolution à mesure que les individus naviguent et négocient les croyances, les valeurs, les idées, les idéaux, les normes et les systèmes de sens qui composent l'environnement culturel dans lequel ils vivent. Nos réalités sont en fin de compte façonnées non seulement dans le domaine de la politique et de l'élaboration des politiques, mais dans les moments les plus banals de la vie quotidienne.

L'anthropologue Clifford Geertz a noté, faisant écho à Max Weber, que « *l'homme est un animal suspendu dans des toiles importantes qu'il a lui-même tissées*³³ ». Ces réseaux d'importance créent un vaste réseau d'associations qui créent le système qui donne un sens aux moments les plus infimes de notre vie et façonnent de manière spectaculaire les décisions que nous prenons. En raison de ces « réseaux d'importance », même la simple décision de savoir quel thé boire peut ressembler à une représentation profonde de qui nous sommes en tant que personnes.

La signification des symboles n'est pas une question d'opinion personnelle. Les significations ne sont pas subjectives. Mais elles ne sont pas objectives non plus. Au lieu de cela, les significations culturelles sont intersubjectives. Ce sont des compréhensions partagées par les membres d'un groupe de personnes ou de communautés.

Comme nous l'avons montré au sein de chaque groupe analysé dans les sections précédentes, à un certain niveau, il existe un large accord de significations à travers une culture. Cela facilite la conversation de base. Mais le fond de la culture est également constamment remise en question et modifiée par la dynamique complexe de la vie quotidienne. Ce fond ne dicte pas définitivement le sens de quelque chose et ne reste pas immobile. Nous utilisons les significations et les goûts comme outils stratégiques pour améliorer notre position dans la société et construire une vie significative, mais ce faisant, nous perpétons et reproduisons à contrecœur la structure sociale avec toutes ses divisions sociales, ses privilégiés et ses démunis. Tout comme certaines personnes sont considérées comme devant rester en bas de l'échelle sociale, on peut faire de telle sorte qu'elles changent de position sociale. En agissant bien sûr sur le « générateur » culturel.

4.2. Quelques recommandations opérationnelles

Pour arriver à opérationnaliser les recommandations suggérées par les chercheurs, ces derniers doivent porter les casquettes de « développeurs », ne serait-ce que dans l'usage du langage de la recommandation. En effet, les données issues de cette étude dressent clairement un portrait de « discrimination » des groupes dits « Haddad » dans la Province du Lac. D'une manière générale, on peut observer d'un côté les personnes issues de la lignée cantonale qui sont relativement nanties et, de l'autre côté, celles issues des castes qui sont pauvres et marginalisées. Cette discrimination ne permettrait pas à une société de se développer au sens occidental et moderne du terme. Ainsi, pour permettre à la Province de

³³ Clifford Geertz, « La description dense. Vers une théorie interprétative de la culture » *Enquête*, 6/1998, pp73-107

connaître son essor économique et partant son développement durable, il faudrait que tout le monde mette sa main à la patte. Cependant, il semble que la discrimination économique est la conséquence directe de la discrimination sociale. Si tel est le cas, il faudrait impérativement trouver des bons leviers pour renverser la tendance sociale discriminatoire avant d'envisager, comme effet escompté, un renversement positif dans les mécanismes capables de bannir les systèmes de castes dans le Lac.

Le système de croyances et attentes d'une communauté est le premier processus d'enculturation par lequel nous apprenons les dynamiques de notre culture. Dès leur plus jeune âge, les gens apprennent un ensemble d'attentes et de croyances stéréotypées. Ensuite, ces croyances deviennent des lignes directrices pour nos comportements et nos interactions avec les autres. Par la suite, ces croyances et comportements sont tissés dans des institutions plus grandes et d'autres structures sociales à travers lesquelles les croyances et les comportements sont renforcés. Les normes, lois, comportements et services institutionnalisés façonnent nos croyances sur ce qui est juste, vrai et possible. Il faudrait donc déconstruire ces mécanismes afin d'espérer avoir une structuration égalitaire, selon les textes de lois de la Républiques, dans les groupes étudiés.

Ainsi, pour permettre d'établir l'égalité entre les strates sociales sus-étudiées, le travail à faire n'est pas aisé, mais possible. Il faudrait attaquer sur deux fronts : sur le plan éducatif pour permettre aux plus jeunes de construire des relations d'égalité une fois adultes ; renforcer les activités de plaidoyer au niveau des instances de gouvernance traditionnelles actuelles, afin de négocier d'espace de développement pour les groupes marginalisés. *Cependant, la première recommandation serait de ne pas espérer des effets immédiats des efforts à construire : le RESILAC passera, mais la lutte continue.*

- **Construire dans le temps les efforts de changement**

Les considérations culturelles constituent la « vie » des gens. Elles traduisent toute l'existence de l'homme dans un environnement donné. Ainsi, vouloir les changer n'est pas une œuvre facile, mais c'est possible. Cela suppose que les dynamiques des projets de développement qui souhaitent produire des effets immédiatement après la réalisation des activités y afférentes ne sont pas pertinentes. Il faudrait construire dans la durée, avec des aller-retour, tout en s'armant de la patience si tant est important le changement escompté. Par exemple, pour qu'un élève ciblé par les efforts de changements puisse montrer les preuves d'une appropriation de nouveaux mécanismes culturels introduits, il faudrait qu'il arrive à se marier comme il l'entend (premier interdit local), arrive à brandir toutes les actions de ripostes sociales éventuelles et se maintenir dans la société. Ce processus peut prendre une dizaine d'année, donc un projet de développement de trois ans ne peut pas permettre de l'accompagner jusqu'au bout. Un programme, par contre, peut le faire.

- **Couper la machine productrice des inégalités à la racine**

L'école paraît être un vecteur important de changement de mentalité. La reproduction sociale de la stratification analysée ici passe aussi par le processus éducatif, même si celui-ci est

essentiellement familial et traditionnel. Avec la modernisation du pays, l'école occupe de plus en plus une place capitale dans la transformation sociale et culturelle. Ainsi, établir des partenariats clés avec les établissements scolaires locaux afin d'accorder une priorité de premier ordre à la sensibilisation au niveau scolaire sur ce phénomène serait une entrée pertinente pour le changement social.

En dehors des espaces scolaires, la création des centres de loisirs, notamment les centres de jeux qui peuvent offrir des activités ludiques aux jeunes serait aussi importants. Cela permettra à ces derniers de faire le brassage entre les différentes couches de la population. C'est en se côtoyant que les jeunes peuvent apprendre à mieux se connaître et, à transcender certaines pratiques ou traditions afin de permettre l'acceptation de l'autre et vivre ensemble. Car les divisions par quartier et les formes des habitats notifient une identité sociale et économique différenciée. Le « mixage » social a été souvent recommandé par les intervenants sur le terrain :

« Nous avons, par exemple, le PNUD qui a avait construit un centre d'apprentissage qui a pu réunir toutes les couches de la population sans distinction aucune. Nous aimerions que d'autres ONG viennent emboîter le pas au PNUD pour permettre à ces jeunes de travailler et vivre ensemble. C'est seulement ces genres d'initiatives qui permettront à ces jeunes qu'ils doivent absolument de côté certaines considérations traditionnelles et recommencer à vivre comme des êtres égaux³⁴. »

- **Négocier avec les dominants le nouvel espace social et économique pour les dominés**

La stratification sociale dans le Lac ou le Kanem prend sans source dans la division sociale du travail. Il s'agit d'abord d'une stratification des métiers qui engendre des conséquences sur le plan social et culturel. Si un forgeron est considéré comme un pratiquant d'un métier moins valeureux, il va falloir rendre économiquement et social valeureux ce métier. Ainsi de suite, pour chaque métier sous-valorisé, la stratégie consistera à rendre économiquement indépendant ses pratiquants. Et comme les adultes comprennent facilement par les actes et les faits, certains préjugés liés aux dynamiques professionnelles s'affaibliront seuls.

Cependant, comme nous avons vu plus haut en termes de possession de terres et des sites de natron, au fur et à mesure que les « sots » métiers prendront de l'importance, les actes de dépossession par les classes dominantes naitront. Ainsi, afin d'accompagner l'autonomisation économique des classes dominées dans le processus, il faudrait y associer la sensibilisation. Sensibiliser à l'importance de valoriser toutes les personnes locales, qu'elles soient de la caste ou pas. Sensibiliser aussi aux dispositions des lois de la République qui sont censées régir les communautés du Tchad.

Il est judicieux d'informer la communauté dominante de l'existence des différents textes juridiques relatifs au principe de non –discrimination aux fins de les réprimander, en cas de violation de ces textes. L'Etat doit affirmer son autorité dans la province pour faire régner la justice et combattre toute sorte de comportement discriminatoire. Il est question de l'impact

³⁴ Entretien réalisé avec le Préfet de Bol

de la justice dans le processus de développement. Ces possibilités ne se bornent pas seulement au phénomène des castes mais, elles doivent s'étendre à toutes les autres couches de la population du Lac, dans tous les domaines.

Bibliographie utilisée

5. Cantonnat de Ngarangou, « Plan de Développement du Canton Guéléa et Ngarangou », 2015
6. Clifford Geertz, « La description dense. Vers une théorie interprétative de la culture » *Enquête*, 6/1998, pp73-107
7. Conte Édouard, « Castes, classes et alliance au Sud-Kanem », *Journal des africanistes*, 1983, tome 53, fascicule 1-2. pp. 147-169
8. Gérard Duveen, « Representations, identity, resistance ». Paper presented at the conference 'Social Representations: Introductions and Explorations', 1998, New York
9. Gouvernorat de la Province du Lac, « Plan provincial de sécurité et de développement », 2019-2020
10. Jean-Pierre Warnier, « Construire la culture matérielle. L'homme qui pensait avec ses doigts », 1999, Paris, PUF, 176 p.
11. OXFAM, « Etude sur la dimension genre et résilience dans les provinces du Kanem, Lac et BEG », Rapport Projet RESTE/TRUST FUND, 2018
12. Réounodji F. & al., « Histoire du peuplement et logiques de mobilité » In Lemoalle J., Magrin G. (dir.) : *Le développement du lac Tchad. Situation actuelle et futurs possibles*, Marseille, IRD Editions, coll. Expertise collégiale, 2014
13. Serge Moscovici, « Les représentations sociales », 2003 (7^e ed.), Paris, PUF, 454 p.

14. Serge Moscovici (eds), « Social representations », 1984, Cambridge, Cambridge University Press, 412 p.
15. Watson Wagner, « Social representations and beyond – brute facts, symbolic coping and domesticated worlds », *Culture and Psychology*, 1998a, 4, 297–329